

Un mouvement de grève est annoncé mardi 30 et mercredi 31 au sein des services de Lorient Agglomération. Ce mouvement s'inscrit dans le cadre du passage aux 1607 heures annuelles de travail, dans la Fonction Publique. Le texte, voté par le Parlement en 2019 dans le cadre de la Loi de transformation de la Fonction Publique, doit s'appliquer au plus tard, le 1<sup>er</sup> janvier 2022. Concrètement, cette loi rend illégale les congés particuliers que chaque collectivité (ville ou agglomération) avait pu mettre en œuvre au fil du temps. « Si la précédente mandature en avait supprimé 2, il reste actuellement 6 jours par an, ainsi que les congés d'ancienneté, sur lesquels la Chambre Régionale des Comptes nous a demandé récemment de prendre des dispositions afin de nous conformer à la loi ».

« Nous comprenons parfaitement l'insatisfaction des personnels face à cet état de fait. C'est la raison pour laquelle, nous avons, dès nos premiers échanges sur le sujet, mis en place deux groupes de travail composés des représentants syndicaux, des directeurs de services et d'agents volontaires. Ces deux groupes de travail sont chargés de faire des propositions afin de limiter les conséquences pour les agents et de trouver des solutions permettant de conserver ces jours sous une autre forme. »

Les travaux s'achèvent la semaine prochaine et la négociation va s'instaurer avec le Vice Président en charge des Ressources Humaines, immédiatement ensuite. « Ce calendrier était très explicite, avait été validé par les deux syndicats » explique Pascal Le Liboux.

« Si nous en prenons acte, ce préavis de grève nous a donc étonné, nos relations étant bonnes par ailleurs, le calendrier étant respecté et les groupes de travail se passant dans un bon état d'esprit, comme nous l'ont redit les représentants syndicaux en fin de semaine dernière\*. La mesure essentielle consistant à remplacer les jours de congés par des journées de RTT, en ajoutant une heure de travail hebdomadaire, fait clairement consensus. Les modalités sont à préciser, beaucoup de situations particulières ont été mises en évidence dans les groupes de travail et vont nécessiter que les échanges se poursuivent afin d'arriver à un accord avant le Conseil communautaire de juin. Nous nous y employons : le prochain rendez vous est fixé ce jeudi 1<sup>er</sup>.

**Notre objectif est très simple : répondre aux attentes des agents tout en respectant la loi et la qualité du service au public. »**

Pacal LE LIBOUX

Vice-Président en charge des ressources humaines

*\* Une rencontre a eu lieu ce vendredi 26 mars, à l'issue de laquelle un courrier a été adressé à l'ensemble des agents synthétisant les différentes pistes de travail en cours avec leurs représentants syndicaux.*

Contact presse Lorient Agglomération :

[ en l'absence de Myriam Breton-Robin ] Gaëlle Le Troadec 06 19 09 64 30 [gletroadec@agglo-orient.fr](mailto:gletroadec@agglo-orient.fr)  
<https://www.orient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/>

